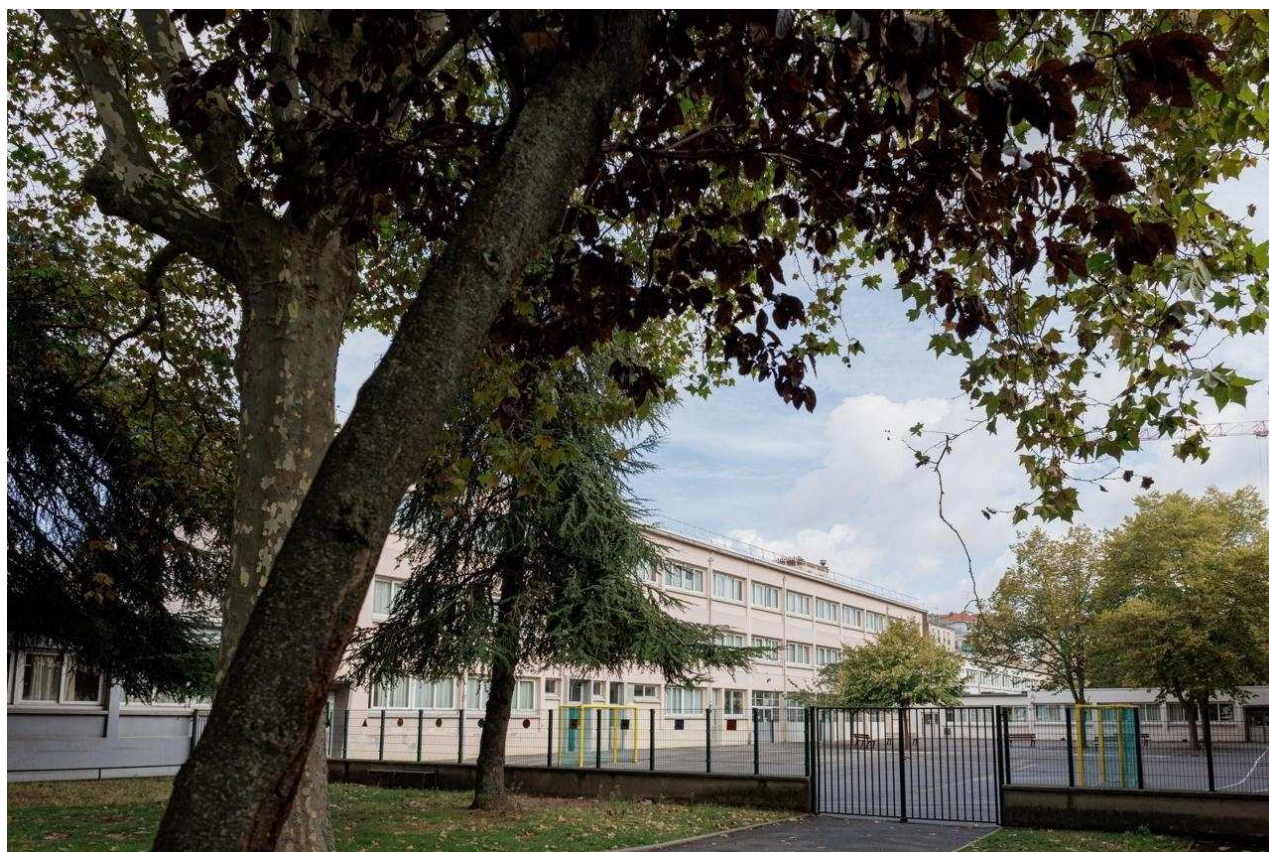


## « Faudra-t-il construire une troisième école ? » : les élus de Blainville-sur-Orne s'interrogent



L'école Joliot-Curie à Blainville-sur-Orne pourrait évoluer dans l'hypothèse où la commune n'envisagerait pas de construire un nouveau groupe scolaire. Ouest-France.

Lors du conseil municipal du lundi 16 juin 2025, Lionel Marie, maire de Blainville-sur-Orne (Calvados), a évoqué la question de l'évolution de la population dans la commune. La construction d'une troisième école ou l'agrandissement du groupe scolaire Joliot-Curie sont deux options.

Lors du conseil municipal du lundi 16 juin 2025, Lionel Marie, maire de Blainville-sur-Orne (Calvados), a interrogé : « **Faudra-t-il construire une troisième école, compte tenu de l'accroissement de la population du fait de la réalisation de la ZAC Terres d'avenir ? Et, pour les mêmes raisons, quelles évolutions envisager pour les locaux de l'espace jeunesse ?** »

Un appel à idées sur l'évolution des écoles

« J'ai sollicité le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) pour nous accompagner dans ce travail prospectif, a-t-il poursuivi. Il a lancé, en direction de toutes les communes du Calvados, un appel à idées intitulé La classe, mon école, afin de proposer une réflexion sur l'évolution des bâtiments des écoles. »

**Lire aussi :** [À Blainville-sur-Orne, le gymnase André-Lenormand sera fermé pour travaux jusqu'en janvier 2026](#)

Après consultation avec la directrice de l'école Joliot-Curie et l'élue en charge du dossier, Lionel Marie a fait acte de candidature. « **Cela doit nous permettre de nous projeter, notamment pour notre groupe scolaire Joliot-Curie, en complémentarité avec l'espace jeunesse.** »

« **Ceci, dans une hypothèse où la commune n'envisagerait pas de construire un nouveau groupe scolaire, mais s'orienterait plutôt vers la réhabilitation et l'agrandissement de Joliot-Curie** », a ajouté l'élue avant de préciser que l'appel à idées du CAUE n'a pas vocation à déterminer des réalisations concrètes.

**Lire aussi :** [Taxe locale sur la publicité extérieure : le conseil municipal de Blainville-sur-Orne vote contre](#)

**« Il permettra de faire travailler des architectes avec les élus et services de la commune, les enseignants, les parents d'élèves et les élèves eux-mêmes, a énuméré Lionel Marie. La réflexion suivra trois axes : la transition écologique, le bien-être et la santé à l'école, l'évolution des espaces de travail et des usages collaboratifs. »**